

BON DE COMMANDE CE

TARIFS SPÉCIAUX CE & COLLECTIVITÉS

Réservation et paiement du 3 novembre 2017 au 20 mars 2018 inclus.
 Pour toute commande minimum de 6 Pass Annuels Temporaires (adulte/enfant confondus).

TYPE DE PASSEPORT ANNUEL	TARIFS UNIQUE	QUANTITÉ	MONTANT TTC
Pass Annuel Discovery ⁽¹⁾	125,00 €		
Pass Annuel Magic Flex ⁽¹⁾	170,00€		
Pass Annuel Magic Plus ⁽¹⁾	224,00 €		
Pass Annuel Infinity ⁽¹⁾	360,00 €		
Avoir à déduire (impérativement joindre une copie)			Montant à indiquer
Total TTC à payer			

⁽¹⁾ Pass valable 1 an sauf jours de restriction selon type de Pass Annuel. Remise réalisée sur le prix public des Pass Annuel. Offre non cumulable avec d'autres offres ou réductions, non remboursable et non échangeable. Les Pass Annuels temporaires doivent être échangés au Bureau des Pass Annuels du Parc Disneyland® dans une période de 6 mois à compter de la date d'émission. Pour connaître les conditions consultez votre CE. Pour ceux qui ont souscrit l'option Parking pour le Pass Annuel Discovery et ceux qui ont le Pass Annuel Magic Flex, Magic Plus & Infinity, le parking des Parcs Disney est gratuit pour les véhicules légers et motos les jours de validité de votre Pass Annuel et pendant les horaires d'ouverture du Parc Disneyland®. **L'accès au parking est strictement personnel. Le Pass Annuel est nominatif.** Voir conditions de vente de chaque Pass Annuel. Les prix mentionnés ont été déterminés en fonction des conditions économiques en vigueur au 08/12/16.

Retournez directement votre bon de commande avec votre règlement GLOBAL au Service Groupe en libellant impérativement votre chèque (1 seul par commande) au nom de : Euro Disney Associés S.C.A

Votre commande vous sera expédiée par Chronopost après réception de votre bon de commande et de votre règlement.

Code Client*

Civilité* MME MR

Nom* Prénom*

Fonction* Nb de salariés*

Entreprise*

Téléphone professionnel* Fax*

E-mail professionnel

CADRE RÉSERVÉ À DISNEY ID

Adresse Facturation

Adresse*

Code Postal*

Ville*

Adresse Livraison

Adresse*

Code Postal*

Ville*

*Mentions obligatoires

Merci de lire attentivement, les conditions de vente jointes. En nous renvoyant votre bon de commande, vous reconnaissez en avoir pris connaissance et les accepter.

Date : _____ «Bon pour accord» Signature :

Formulaire à retourner à :

Disneyland Paris - Service Réservations Groupes - BP 132 -77777 Marne-la-Vallée Cedex 4
 Ligne dédiée : 01.60.30.20.73



Conditions de Vente Billetterie Disneyland® Paris CE & Collectivités

I. Objet

Le présent Bon de Commande définit les conditions dans lesquelles Euro Disney Associés S.C.A. vend des billets période d'entrée aux Parcs Disneyland® et Walt Disney Studios®, à la Société (ci-après le « Client ») désignée sur le recto des présentes.

II. Prix des Pass Annuels

Les prix des Pass Annuels figurant sur le présent Bon de Commande sont valables pour une commande effectuée et réglée pendant les dates de validité indiquées sur le présent Bon de Commande et uniquement pour les Comités d'Entreprise. Ils sont applicables à partir d'une commande de 6 Pass Annuels au minimum. Non cumulable avec toute autre offre ou réduction. Voir conditions et avantages de chaque Pass Annuel dans la brochure Pass Annuel. Les Pass temporaires doivent être échangés au Bureau des Pass Annuels du Parc Disneyland® dans une période de 6 mois à compter de la date d'émission. Vous devrez être en mesure de renseigner vos adhérents sur les conditions et modalités des Pass Annuels. La Brochure des Pass Annuels est disponible sur le site : <http://collectivite.disneylandparis.fr/pass-annuels>

III. Conditions de Paiement

Les règlements devront être effectués en euros à l'ordre d'Euro Disney Associés S.C.A. en utilisant les moyens de paiement ci-après. Les règlements par mandat administratif et par chèque seront acceptés jusqu'à 30 jours avant la date d'utilisation des Prestations. Les règlements par virement bancaire seront acceptés jusqu'à 15 jours avant la date d'utilisation des Prestations. Moins de 15 jours avant la date d'utilisation des Prestations, seuls les règlements par carte bancaire seront acceptés. Les talons de paiement adressés au Client devront être joints à tout paiement par chèque. Les règlements seront adressés à Euro Disney Associés S.C.A., Paiements Groupes, BP 132, 77777 Marne-La-Vallée Cedex 04, et devront être reçus par Euro Disney au plus tard le 20 mars 2018. Tout défaut de paiement pourra donner lieu à l'annulation de la réservation aux torts du Client.

En cas de retard de paiement, les montants impayés porteront intérêt au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne le plus récent tel que précisé à l'art. L441-6 du Code de Commerce, augmenté de 10 points de pourcentage à compter de la date d'exigibilité mentionnée sur la facture jusqu'au jour de leur paiement effectif. Le Client sera redevable de ces intérêts sans qu'il soit besoin d'une notification préalable. En outre, sauf en cas d'ouverture d'une procédure collective interdisant le paiement des sommes dues à leur échéance indiquée sur la facture, le Client sera redevable de plein droit à l'égard d'Euro Disney d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 euros au titre des frais de recouvrement des sommes dues. Euro Disney se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant. En cas de paiement par carte bancaire, Euro Disney n'est pas responsable de tous frais sur les transactions par carte bancaire occasionnés le cas échéant par la variation du taux de change ou pour d'autres raisons.

IV. Remboursement

Les 6 premiers Pass Annuels achetés ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement. Le CE ou Collectivité a la possibilité de demander le remboursement sous forme d'avoir de tous les Pass Annuels compris dans une commande à compter du 7^{ème} Pass Annuel, à condition de les retourner non utilisés sous pli unique dans les 30 jours suivant la date d'expiration du Pass Annuel provisoire, et de lister par écrit dans cet envoi les billets non datés dont il sollicite le remboursement. Le droit à remboursement est également assujéti au fait que le Client CE ne les ait pas préalablement vendus à un ayant-droit et ait expressément informé les ayants-droit de ce qu'ils sont non-échangeables et non-remboursables. Il obtiendra alors un avoir du montant correspondant à utiliser pour l'achat de toutes Prestations présentées dans la brochure Groupes, dans les 12 mois suivant la date d'émission. Aucun remboursement n'interviendra sur les 6 premiers Pass Annuels. Pour obtenir le remboursement des Pass Annuels (dans les conditions précitées), ces derniers devront impérativement être retournés sous pli unique, par envoi recommandé dans les 30 jours suivant leur date d'expiration (date d'expiration du Pass Annuel provisoire) à Disneyland Paris - Finance - Retour Billetterie Groupes - Bâtiment Robin Hood - BP 100 - 77777 MARNE LA VALLEE Cedex 04.

V. Livraisons - Frais d'expédition

La livraison peut être effectuée gratuitement par Chronopost pour une commande de 6 Pass Annuels minimum, dans un délai d'environ 2 semaines à réception du règlement de la commande. Tout envoi suite à un complément de commande inférieur à 6 Pass Annuels sera facturé 12 euros.

VI. Droits de propriété - Confidentialité

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ni aucun droit d'usage sur les noms, dénominations, signes, emblèmes, logos, personnages, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle, appartenant à Euro Disney Associés S.C.A., Disney Enterprises, Inc. ou l'une quelconque de leurs sociétés filiales ou apparentées. Le Client s'engage à ne pas inclure les billets sus visés dans un quelconque forfait, lot ou groupe de prestations comportant des prestations susceptibles, suivant l'appréciation d'Euro Disney Associés S.C.A., de porter atteinte à l'image de Disney dans la brochure Groupes, en particulier à son image en tant que destination de loisir familial de qualité et, notamment, n'offrira pas les dits billets au titre d'un quelconque cadeau promotionnel, prime ou loterie, sans l'accord préalable écrit d'Euro Disney Associés S.C.A. que celle-ci pourra donner à sa seule discrétion. Le Client ne devra pas utiliser, publier ou diffuser aucun fait ou information dont il aurait pu avoir connaissance aux termes du présent Bon de Commande sans avoir obtenu d'Euro Disney Associés S.C.A. une approbation écrite préalable qu'Euro Disney Associés S.C.A. pourra donner à sa seule discrétion.

VII. Loi informatique et liberté

Les informations collectées sont traitées par Euro Disney Associés S.C.A afin de traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 telle que modifiée, vous avez le droit d'accéder à vos informations, de les faire corriger et de vous opposer pour motif légitime à leur traitement. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à Euro Disney Associés S.C.A. Service Marketing, BP 100, 77777 Marne-la-vallée, Cedex, France.

IIIX. Droit applicable - Tribunaux compétents

LES PRÉSENTES CONDITIONS SONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. TOUT DIFFÉREND RELATIF À L'EXÉCUTION OU À L'INTERPRÉTATION DU PRÉSENT BON DE COMMANDE SERA SOUMIS À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE PARIS.